EDITION
MAI
2019
BÉTHISY -SAINT-PIERRE
SAINTINES
NÉRY
SENLIS
BETHISY-SAINT-MARTIN
La
GAZETTE
Ed'Betzy
Le journal de la
municipalité de
BETHISY SAINT PIERRE
www.bethisysaintpierre.fr

EDITO

Chères Béthisiennes, chers Béthisiens,

Grâce à ce nouveau numéro de la "Gazette Ed'Betzy", la commune renoue avec l'information écrite afin de vous présenter l'actualité la plus détaillée possible de Béthisy-Saint-Pierre durant les trois premiers mois de cette année.

Outre la reprise de l'édition du bulletin dont la parution sera dorénavant quadrimestrielle, un nouveau panneau d'informations lumineux, performant et accueillant, fonctionne depuis le mois de janvier. Le nouveau site Internet de la commune quant à lui est opérationnel depuis le 2 avril. Ces moyens modernes de communication, sans oublier la page "facebook" communale, contribuent largement à vous renseigner pratiquement en temps réel.

Dans les pages qui suivent, vous obtiendrez les principaux renseignements concernant la vie courante, vous prendrez connaissance du Compte Administratif communal concernant l'année 2018, vous saurez quels sont les travaux et les aménagements qui ont déjà été réalisés au cours du 1er trimestre, vous trouverez une rétrospective des activités du début d'année ainsi qu'un agenda des manifestations à venir. Naturellement, vous y puiserez toutes les informations utiles nécessaires à faciliter votre quotidien.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril, entre autres délibérations, celle concernant le Budget Primitif 2019 a été votée à la majorité des voix (16 pour, 5 contre). Il est équilibré et ajusté le plus précisément possible aux besoins nécessaires dans son fonctionnement, lequel tient compte du prochain recrutement d'un policier et d'un A.S.V.P., de la récente embauche d'un Directeur au "Service Jeunesse", de la mise en place d'Agents sous contrat en charge de la sécurité sur les passages protégés des écoles, et de ceux nécessaires dans le cadre réglementaire d'emploi des animateurs lors de l'accueil des enfants au périscolaire. Il prévoit également le renfort estival d'un personnel au Service Technique pour une durée de 4 mois. **Les dépenses de fonctionnement pour 2019 sont évaluées à 3 619 746,69 €, les recettes attendues à 3 697 802,91 €.**

S'agissant de l'investissement, ce dernier est à la fois ambitieux et respectueux des capacités de financement, il permet à la commune de s'équiper selon ses besoins et ceux de la population. Voici les projets les plus significatifs : création d'un city stade derrière le cabinet médical, installation d'un parking de 20 places sur le terrain appartenant à la commune situé à droite de la résidence de la Vannerie, achat d'un véhicule pour le Service Technique, remplacement de menuiseries à l'école des Marronniers, réfection du réseau d'assainissement du château de la Douÿe avec la création d'un bloc hygiène et réhabilitation des toilettes extérieures, suite et fin de la reprise des concessions déclarées en état d'abandon au cimetière, installation d'un parking à l'entrée de la rue du Val, travaux d'isolation du bâtiment de l'Avis des Jeunes, démontage de l'ancienne tribune vétuste et installation d'une autre de 80 places au stade Maurice Leroy, etc. **Le montant total des dépenses d'investissement prévues est de 997 957,53 €, sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter le taux des taxes communales, il correspond aux recettes attendues…**

Certain que vous accueillerez avec un intérêt tout particulier cette nouvelle édition, je vous en souhaite une très bonne lecture et vous assure de toute la détermination, de toute la disponibilité et de tout le dévouement de l'Equipe municipale et des Agents qui sont journellement à votre service.
Très cordialement.

Votre Maire Serge Romain CZERNIEJEWICZ

BETHISY-SAINT-PIERRE EN LIGNE

Depuis le premier avril est en ligne le tout nouveau site internet de la ville.

www.bethisysaintpierre.fr

Vous y retrouverez toutes les informations concernant, l'histoire et le patrimoine, les comptes rendus des conseils municipaux, des conseils pratiques en matière de démarches, l'agenda de la ville …
Un formulaire de contact vous permettra de communiquer directement avec les services de la Mairie.
Dès cet été vous pourrez également y découvrir BETHISY SAINT PIERRE vu du ciel …

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSAINISSEMENT

L'assainissement de la commune est dorénavant géré par l'Agglomération de la Région de Compiègne, pour toute question relative à vos canalisations d'évacuations d'eaux usées merci de contacter le 03.44.85.44.72.

En cas d'urgence, merci de vous rapprocher de la société VÉOLIA avec les références mentionnées sur votre dernière facture.

HORAIRES DE TRAVAUX

La réalisation des travaux bruyants dans la commune est tolérée et réglementée par des horaires précis qu'il est tenu de respecter par tous les particuliers :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les professionnels ne sont pas concernés par cette restriction.

PERMANENCES

L'Assistant Parlementaire de Pierre VATIN, notre député de circonscription, tient une permanence en Mairie tous les premiers mardis du mois à 15h.

ANIMAUX

Sur les espaces publics (voies, trottoirs, places, espaces verts, etc.), les possesseurs d'animaux doivent immédiatement ramasser leurs déjections et les jeter dans les poubelles des "toutounets" qui sont prévues à cet effet.

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux sont fortement invités à utiliser les espaces canins installés dans la commune lors de leurs promenades.

D'autre part, il est interdit de laisser divaguer les animaux, notamment les chiens, pour quelque motif que ce soit. Le non-respect de cette obligation entrainera systématiquement un placement en fourrière en cas de plaintes.

Dans un but sanitaire, le nourrissement des animaux est strictement défendu sur tout le domaine public afin de limiter leur prolifération à certains endroits, et pour ne pas attirer les espèces nuisibles.

ENCOMBRANTS

Le prochain passage des encombrants est programmé le vendredi 21 juin.

La sortie des objets est autorisée la veille à partir de 18h.

TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, il vous faudra procéder à une recherche de chaînes le 14 mai prochain, en effet, des changements de fréquences de la TNT sont planifiés dans la nuit du 13 au 14 mai. Vous n'avez pas besoin d'acheter un nouveau matériel (téléviseur ou adaptateur) pour continuer à recevoir toutes vos chaînes.

ÉTAT CIVIL

En 2018 à Béthisy-Saint-Pierre nous comptions 46 naissances dont 24 garçons et 22 filles, une année record depuis 6 ans ce chiffre n'avait pas été atteint.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheurs aux nouveaux mariés (11 mariages) et nouveaux pacsés (14 pacs) de l'année.

Nos Élus ont réalisé 3 baptêmes civils en MAIRIE.

Nous formulons à nouveau toutes nos condoléances aux familles et proches de nos défunts. 8 de nos administrés ont fermé les yeux sur la commune en 2018 et 15 nous ont quitté dans des établissements de santé.

FIBRE OPTIQUE

Les travaux de raccordement de la fibre optique ont commencé le 15 mars.

Les particuliers pourront en jouir dès la fin de l'année 2019, ils ne manqueront pas d'être démarchés par les opérateurs.

ENVIRONNEMENT

LE FRELON ASIATIQUE

Cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée.
Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée (noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment) Sa tête, vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.
L'espèce a une capacité de reproduction très rapide.
Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères. Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé.
Mais au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences. Les personnes immunodéficientes, allergiques, les personnes âgées et les jeunes enfants sont toutefois les plus vulnérables.
Le nid du frelon asiatique a une forme de boule et mesure jusqu'à 1,20 mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres d'altitude. Sa zone de prédilection : la cime des arbres, cabanes de jardins ou à proximité d'un point d'eau.
Seules des actions ponctuelles pour limiter sa prolifération sont possibles, comme la destruction des nids qui menacent directement les ruches ou les populations.
L'Agglomération de la Région de Compiègne à mis à disposition 103 pièges à frelons asiatiques en Mairie, ceux-ci permettront en cette période de printemps de capturer quelques reines ce qui limitera la prolifération de cet insecte sur la commune.

Dans quels cas appeler les Sapeurs-Pompiers au 18 ou au 112 ?
Le Service Départemental d'incendie et de Secours de l'Oise assure cette mission quand l'analyse de l'appel révèle :

- une notion de danger immédiat pour la population et lorsque celle-ci est vulnérable (enfants, personnes invalides ou âgées, personnes allergiques)
- un danger localisé dans ou à proximité d'un bâtiment public, une infrastructure publique ou perturbe l'activité d'une entreprise

Ainsi, les Sapeurs-Pompiers du SDIS 60 apprécient au cas par cas le caractère urgent de l'opération et l'imminence du péril.
Dans ce cadre, les Sapeurs-Pompiers du SDIS 60 assurent cette mission gratuitement.
En revanche, afin de ne pas mobiliser inutilement les moyens opérationnels du SDIS 60, les Sapeurs Pompiers n'interviennent pas en l'absence d'urgence. Les particuliers sont alors renvoyés vers les entreprises privées.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES PIEDS DE MURS

Par arrêté du 9 août 2018 et compte-tenu des nouvelles dispositions légales réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires et de l'inscription de la commune au protocole d'actions "Zéro Phyto", les techniques alternatives mises en place par la commune de Béthisy Saint-Pierre sont certes plus respectueuses de l'environnement, mais les résultats obtenus sont d'une part, moins flagrants qu'avec les traitements chimiques, et d'autre part plus consommateurs de main d'œuvre.
Aussi, il est demandé que chaque habitant de la commune participe à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et ses pieds de murs en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du Règlement Sanitaire Départemental.
Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage des pieds de murs, le déneigeage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage.
L'emploi des produits phytosanitaires est strictement interdit sur le domaine public.
Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués.
L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur la voie publique est interdit.
La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, leur facturer les frais de nettoyage et d'évacuation des déchets.

TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS ET SÉCURITÉ

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS ET SÉCURITÉ

BORNE DE RECHARGE

Implantée sur la place du Marché avec le concours du SEZEO (Syndicat des Energies des Zones Est de l'Oise), cette borne de recharge électrique vous permet 24h/24 et 7j/7 de recharger votre véhicule électrique.
Pour cela, vous devez utiliser la carte fournie lors de l'achat de votre véhicule ou vous en procurer une (renseignements en Mairie).

RUE MAURICE CHORON

D'importants travaux de suppression des branchements individuels en plomb et de remplacement de la canalisation centrale d'eau potable ont eu lieu au mois de mars entre le numéro 10 et le 207 de la rue.

CHÂTEAU D'EAU

EN 2018, nos contrôles de sécurité n'ont plus permis aux grimpeurs d'exercer leur activité d'escalade sur l'ancien château d'eau situé chemin de la Grille. Le revêtement de cet édifice s'effritant par endroit, il était devenu dangereux. Des opérations de piquetage et de regarnissage ont eu lieu sur la façade, aujourd'hui l'ascension va de nouveau être autorisée par l'organisme de contrôle. Pour contacter l'association BETHISY GRIMP, merci de vous rapprocher de son président M. LEMOINE MARC au 03.44.40.25.05.

ENTRÉE DE VILLE

Vous l'aurez sans doute remarqué en entrant dans la ville par la rue PASTEUR, nos services techniques on mis en place une arche et un parterre, qui participeront à l'embellissement estival de la commune.

PLACE DU MARCHÉ

La place du marché s'embellit grâce au travail de nos Agents communaux qui ont mis en plantation le nouveau parterre de fleurs réalisé l'an dernier face à la pharmacie.

AGENTS DE TRAVERSÉE DES ÉCOLES

Suite aux demandes des conseils d'écoles, les membres du Conseil Municipal ont recruté 3 agents de traversée des écoles présents à chaque entrée et sortie de classes.

LA CITÉE DES ÉCOLES

Toujours en attente d'un autorisation de démolition par l'Architecte des Bâtiments de France, la Cité des Écoles a du être murée, nettoyée, vidée et grillagée pour stopper les squatteurs et autres vandales qui y trouvaient refuge.
Cette opération de sécurisation a été réalisée par l'OPAC, propriétaire des biens.

L'ÉGLISE

La porte de notre église a bénéficié d'un grand rafraichissement. En effet, une opération de décapage, de rebouchage et de mise en peinture de celle-ci a eu lieu. Tout comme la grille du monument aux morts sur la façade de l'église SAINT PIERRE.

ÉCOLE DES MARRONNIERS

Par mesure de sécurité, le portail de l'entée principale de l'école des marronniers, située rue Jean JAURÈS, a été modifié et reculé de façon à laisser plus d'espaces aux parents accompagnant leurs enfants.

RÉTROSPECTIVE SUR CE DÉBUT D'ANNÉE

RÉTROSPECTIVE SUR CE DÉBUT D'ANNÉE

13 janvier
LÉO LAGRANGE
Assemblée générale de l'Association.
Contact 06.75.79.40.83

17 janvier
A DOMICILE 60
Après-midi récréative dans la salle des fêtes pour nos séniors.
Rens : 03.44.38.33.80

19 janvier
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Nuit de la lecture

20 janvier
LA MUNICIPALITÉ
Après-midi galette dans la salle Dransart pour les aînés de l'Age d'Or.

26 janvier
YINGZHUA CHUAN
Grand loto de l'Association des arts martiaux.

1er février
U.N.C
Fusion avec l'union de Béthisy-Saint-Martin.

08 février
BETHISY FESTIF
Tous les vendredis matins, 9 passionnées de couture se réunissent pour la création de sacs à main ou la confection de vêtements sous les conseils d'Annie et Françoise, anciennes professionnelles et jeunes retraitées.
Contact 06.58.48.54.56

20 février
ACCUEIL DE LOISIRS
Animation médiévale pendant les vacances du centre de loisirs.

23 février
LA MUNICIPALITÉ
Carnaval au départ du château vers la salle Dransart.

23 février
LÉO LAGRANGE
Sortie au théâtre à Moustaches de Compiègne « ma sœur est un boulet »

28 février
YINGZHUA CHUAN
Kali Escrima,Boxe, self défense salle Dransart, les lundis et jeudi de 19h à 21h.
Rens : 07.82.24.09.70

6 mars
MÉDIATHÈQUE
Passage du BD BUS.

9 mars
CADANSE
Premier loto organisé par l'Association et premier grand succès.

13 mars
A DOMICILE 60
Après-midi jeux et loisirs créatifs dans la salle des fêtes pour nos séniors.

17 mars
BETHISY PATRIMOINE
a organisé une "Marche du Patrimoine d'hiver". A cette occasion une quinzaine de visiteurs ont découvert le patrimoine historique de la ville.

22 mars
L'AVIS DES JEUNES
Soirée foot et pizzas au local de l'Avis des Jeunes.

23 mars
LA MUNICIPALITÉ
L'opération Hauts de France propres organisée par Michèle CAILLEUX a permis de remplir une quarantaine de sacs de déchets collectés par une quinzaine de bénévoles. Les élèves de l'école des Marronniers se sont eux aussi mobilisés pour une nature plus propre.

du 30 mars au 1er avril
LA MUNICIPALITÉ
La fête de printemps sur la place du Marché.

Du 1er avril au 1er juin
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Le prix ficelle permet de désigner le meilleur album jeunesse.

3 avril
ACCUEIL DE LOISIRS
Visite de SAMARA le temps d'un mercredi.

4 avril
DEPARTEMENT DE L'OISE
Passage du bus départemental pour l'emploi sur la place du Marché.

7 avril
LEO LAGRANGE
Randonnées en partenariat avec le comité des fêtes d'ORROUY

6 et 7 avril
BADMINTON CLUB
7éme édition du tournoi National Dagobert, plus de 250 joueurs inscrits et plus de 300 matchs. Un niveau allant de débutant à régional confirmé.
Contact 06.45.56.54.30

7 avril
COMPAGNIE D'ARC
La Compagnie des archers de Béthisy a sacré Raphael BOULANGER Roitelet et Philippe COMMERE Roy pour 2019.
Contact : 06.96.69.69.06

7 avril
BETHISY PATRIMOINE
L'Association milite pour la conservation du patrimoine de la commune et organise régulièrement des séances de remise en état du mur de clôture du parc du château de la Douÿe.

9 avril
ACCUEIL DE LOISIRS
Séance « bowling » à Venette pour les enfants du centre pendant les vacances.

Du 10 au 12 avril
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Le printemps de la bibliothèque a permis aux jeunes lecteurs de s'initier au jardinage de manière ludique.

11 avril
L'AVIS DES JEUNES
Les ados ont pu taper la balle et s'entrainer au sein du tennis couvert de la ville.

11 avril
ACCUEIL DE LOISIRS
Ateliers confections de bracelets, création de pop corn et nombreux jeux en plein air pour occuper les petits vacanciers pendant le centre de loisirs.

22 avril
LA MUNICIPALITÉ
La traditionnelle chasse aux œufs, pour les enfants de la maternelle au CE2, s'est déroulée dans le parc du Château de la Douÿe le lundi de Pâques.

22 avril
YINGZHUA CHUAN
Le Cross training est une méthode de conditionnement physique de type entraînement croisé, tous les mardis de 19h30 à 21h30 salle Dransart
Rens : 07.82.24.09.70

du 25 au 27 avril
BADMINTON CLUB
Les séances d'entrainement au badminton se déroulent à la salle Philippe Dransart les mercredis de 19h à 20h pour les ados et de 20h à 22h pour les adultes. Les Jeudis de 18h à 19h pour les enfants et les vendredis de 20h à 22h pour les adultes également.

AGENDA

AGENDA

4 mai
LEO LAGRANGE
Journée à NAUSICAA à Boulogne-Sur-Mer.
Rens. 06.69.26.57.93

5 mai
BADMINTON CLUB
« Play off » de la départementale à l'espace Dagobert de Verberie.

8 mai
LA MUNICIPALITÉ et L'UNC
Commémoration du 8 mai 1945, rendez-vous en Mairie à 11h45 pour le défilé.
UMRAC
Repas dans la salle des fêtes.
Du 10 au 12 mai
BETHISY FESTIF
Week-end en Angleterre, déjà complet !!!

18 et 19 mai
LÉO LAGRANGE
Exposition de peintures, sculptures et photographies Salle Philippe Dransart.

24 mai
Fêtes des voisins
19 mai
BETHISY PATRIMOINE
Chantier de reconstruction du mur du Château de la Douÿe de 9h à 12 h.

25 mai
EPSOVAL
Collecte de denrées alimentaires non périssables à Carrefour Market.

26 mai
Élections Européennes
29 mai
DEPARTEMENT DE L'OISE
Passage du bus départemental pour l'emploi sur la place du Marché dès 9h45.

2 juin
BETHISY FESTIF
Fête de la rose à Gerberoy.
Rens : 06.58.48.54.56

8 et 9 juin
BADMINTON CLUB
Stage de perfectionnement avec l'entraineur Lucas Petit.

8 juin
LA MUNICIPALITÉ
Commémoration de la guerre d'Indochine à 20h au monument aux morts place Jean MOULIN.

16 juin
ASS. PAROISSIALE
Traditionnelle Kermesse au château de la Douÿe dès 11h00.

16 juin
Fête des pères
18 juin
LA MUNICIPALITÉ
Dépôt de gerbe au monument aux morts pour l'appel du Général de GAULLE.
21 juin
Fête de la musique
23 juin
BETHISY PATRIMOINE

Chantier « mur du Château de la Douÿe » de 9h à 12 h.
LA MUNICIPALITÉ
3eme édition de FORT BETHISY.

29 juin
CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES
Soirée collégienne à la salle des fêtes.
5 juillet
LA MUNICIPALITÉ
Remise des prix dans les écoles.
7 juillet
BETHISY FESTIF
Brocante annuelle dans le parc du Château de la Douÿe.
Inscriptions : 06.58.48.54.56
Du 8 juillet au 23 août
CENTRE DE LOISIRS
Inscriptions : 06.87.16.36.48
Du 8 juillet au 02 août août
AVIS DES JEUNES
Inscriptions : 06.34.36.17.86

10 juillet
DEPARTEMENT DE L'OISE
Passage du bus pour l'emploi sur la place dès 9h45.

14 juillet
LA MUNICIPALITÉ
Dépôt de gerbe au monument aux morts, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire.
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Concours de pétanque au Château de la Douÿe dès 12h

27 juillet
LEO LAGRANGE
Journée à PROVINS
Rens. 06.62.83.22.27

31 août
BETHISY FESTIF
Sortie à SAINT-QUENTIN
Rens : 06.58.48.54.56

du 31 août au 2 septembre
LA MUNICIPALITÉ
La fête de la Saint-FIACRE.

BUDGET 2019

BUDGET 2019

Compte Administratif 2018	
Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	2 470 218.71 €
Charges à caractère général	752 808.45 €
Charges de personnel	1 393 459.99 €
Atténuations de produits	151 549.00 €
Autres charges de gestion courante	131 365.14 €
Charges financières	35 487.58 €
Charges exceptionnelles	5 548.55 €
Dépenses imprévues	- €
Virement à la section d'investissement	- €
Recettes de l'exercice	2 856 833.89 €
Atténuatons de charges	9 244.78 €
Produits des services, du domaine et ventes	171 847.84 €
Impôts et taxes	1 821 688.03 €
Dotations, subventions et participations	741 210.04 €
Autres produits de gestin courante	65 483.68 €
produits exceptionnels	12 589.25 €
Opérations d'ordre	34 770.27 €
Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	628 976.25 €
Opérations d'équipement	478 690.23 €
Subvention d'investissement	43 331.00 €
Remboursement d'emprunt	72 184.75 €
Opérations d'équipement	34 770.27 €
Recettes de l'exercice	84 931.22 €
Subventions d'investissement	78 313.88 €
Dotations fonds divers	6 617.34 €

Budget Primitif 2019	
Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	3 619 746.69 €
Charges à caractère général	1 146 433.00 €
Charges de personnel	1 477 418.00 €
Atténuations de produits	151 549.00 €
Autres charges de gestion courante	157 820.00 €
Charges financières	32 566.00 €
Charges exceptionnelles	7 900.00 €
Dépenses imprévues	€
Virement à la section d'investissement	640 397.29 €
Opérations de transfert	5 663.40 €
Recettes de l'exercice	3 697 802.91 €
Atténuatons de charges	7 500.00 €
Produits des services, du domaine et ventes	155 487.00 €
Impôts et taxes	1 775 820.00 €
Dotations, subventions et participations	725 715.00 €
Autres produits de gestin courante	70 000.00 €
Opérations d'ordre	50 000.00 €
Résultat reporté	913 280.91 €
Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	997 957.53 €
Opérations d'équipement	812 849.53 €
Remboursement d'emprunt	75 108.00 €
Dépenses imprévues	60 000.00 €
Opérations d'équipement	50 000.00 €
Recettes de l'exercice	997 957.53 €
Subventions d'investissement	192 873.81 €
Dotations fonds divers	60 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	640 397.29 €
Opérations d'ordre	5 663.40 €
Résultat reporté	99 023.03 €

Taux d'imposition communaux pour l'année 2019

Une nouvelle fois, le Conseil Municipal a voté en faveur du maintien des taux d'imposition actuels, **sans augmentation de la part communale.**

Taxes	Taux votés en 2019
Taxe d'habitation	16.36%
Taxe sur le foncier bâti	26.66%
Taxe sur le foncier non-bâti	62.06%

La gazette ed'Betzy » est une publication de la Commune de Béthisy-Saint-Pierre, 84 rue du Docteur Maurice CHOPINET
Directeurs de publication : Serge Romain CZERNIEJEWICZ
Rédaction, mise en page, conception et impression : Service communication
Imprimé en 1500 exemplaires
Crédit photographique : Service communication
Contact : contact@bethisysaintpierre.fr

Répartition des dépenses de fonctionnement réalisées en 2018
(caractères générales et personnel)

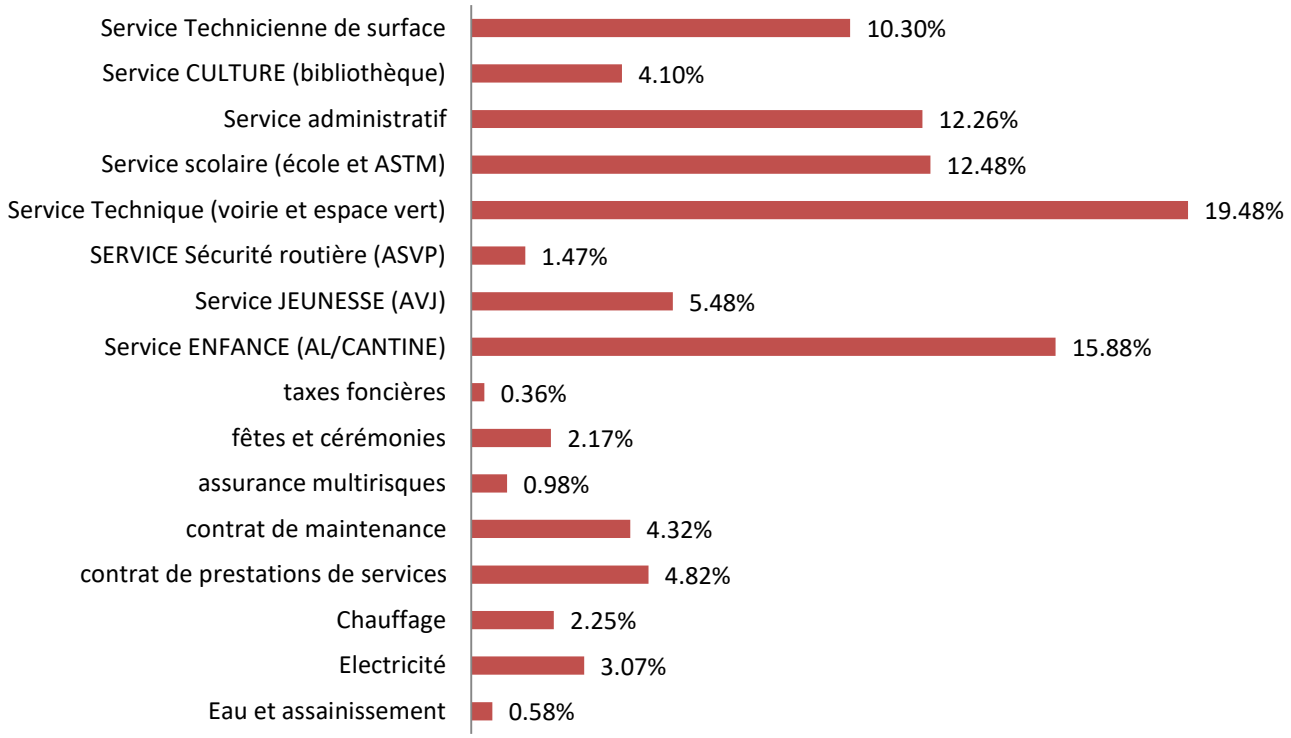

Répartition des recettes de fonctionnement réallisées en 2018

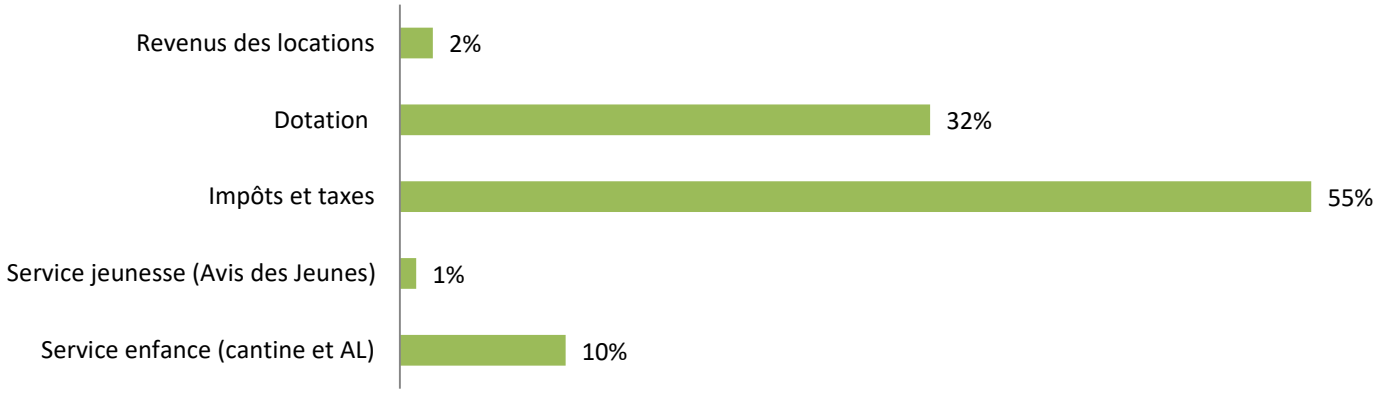
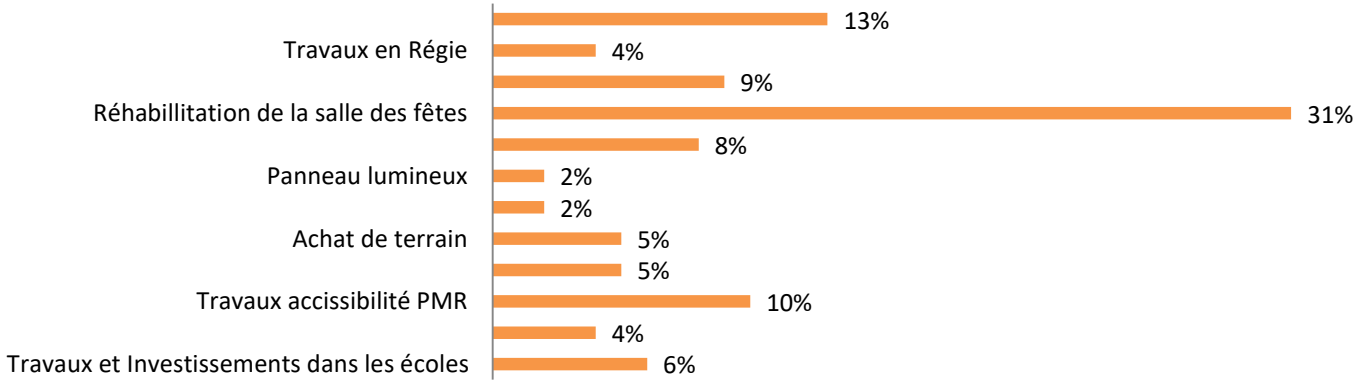
Répartition des dépenses d'inverstissement réalisées en 2018